

# LE ST LAURENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Saint Laurentaises, Saint Laurentais,

Après avoir rédigé le bulletin municipal pendant 12 ans, c'est un immense honneur d'écrire son édito en tant que maire. Je remercie, au nom du nouveau conseil municipal, la population Saint Laurentaise qui nous a accordé sa confiance dans les urnes le 15 mars dernier et l'adhésion, par leurs témoignages, de ceux qui n'ont pu se déplacer. Pour que l'on construise ensemble l'avenir de Saint Laurent de la Prée, nous resterons à l'écoute de toutes et tous.

Dès le 25 mai, jour de notre investiture, nous avons eu à cœur de redonner à notre village une dignité en reprenant son entre-tien, abandonné à cause du confinement imposé.

Félicitations aux agents techniques qui ont fait ce travail remarquable, mais également à tout le personnel, périscolaire et administratif, qui a tout fait pour la reprise d'une vie « normale » le plus rapidement possible. Merci au corps enseignant pour son implication et son contact permanent avec les services municipaux dans cette période difficile.

L'inquiétude doit maintenant faire place à l'espérance d'une vie plus sereine, mais cela ne peut s'obtenir que par une discipline collective en appliquant les gestes barrières recommandés.

Aussi, nous devons être solidaires avec nos commerçants et nos artisans qui ont souffert économiquement pendant plusieurs mois, en leur donnant une priorité pour satisfaire nos besoins.

Place à l'avenir !

Des travaux vont être entrepris pour améliorer la sécurité routière sur les routes départementales qui traversent la commune. Les réunions de cet été avec les services techniques départementaux nous ont permis d'élaborer des solutions de ralentissement de la circulation dans la Grande rue et la rue des Coudrées. Le stationnement et un cheminement compatible pour les voitures, les piétons et les cyclistes sera tracé au dernier trimestre de cette année et mis en œuvre l'année prochaine après son évaluation.

D'autres travaux prévus sont détaillés dans les pages suivantes et toute l'équipe municipale est dans l'action pour lancer les projets.

Le mardi 8 septembre nous aurons le plaisir de voir passer le Tour de France dans la commune. Pour fêter cet événement, la municipalité et les associations préparent des stands et l'accueil des spectateurs. Pour des raisons de sécurité, l'école sera fermée ce jour et permettra aux enfants de voir passer la caravane et les coureurs.

À l'heure où j'écris ces lignes c'est le temps des vacances, du bonheur des retrouvailles familiales. Quand vous les lirez, l'heure de la rentrée aura sonné ; le conseil municipal et moi-même vous la souhaitons excellente et en pleine forme.

Olivier Coche-Dequéant, maire de Saint Laurent de la Prée.



# CONSEIL MUNICIPAL

## Composition Conseil municipal 2020-2026



Nom	Fonctions	Commissions
Olivier COCHE-DEQUÉANT	Maire	<b>Président de la commission Finances</b> <b>Président du Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire</b> <b>Président du Projet du Relais Nature Maison Eclusière</b> <b>Président du Projet de 2 pôles d'activités multigénérationnels</b> <b>Président du Projet de la salle multisports</b>
Nicole CALVEZ	Adjointe au Maire	<b>Présidente de la commission Affaires sociales</b> Membre de la commission Urbanisme Membre de la commission Affaires scolaires et périscolaires Membre de la commission Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire Suppléante dans la commission Finances Suppléante dans la commission Projet du Relais Nature Maison Eclusière
Stéphane MAR- CHAND	Adjoint au Maire	<b>Président de la commission Urbanisme</b> Membre de la commission Voirie Membre de la commission Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire Membre de la commission du Projet du Relais Nature Maison Eclusière Membre de la commission du Projet des 2 pôles d'activité multigénérationnels Membre de la commission du Projet de la salle multisports
Pierrette LEROY	Adjointe au Maire	<b>Présidente de la commission Affaires scolaires et Périscolaires</b> <b>Présidente de la commission Culture/Animation/Vie Associative</b> Membre de la commission Communication Membre de la commission Affaires sociales Membre de la commission du Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire Membre de la commission du Projet Relais Nature Maison Eclusière Membre de la commission du Projet des 2 pôles d'activité multigénérationnels Membre de la commission du Projet de la salle multisports Suppléante dans la commission Urbanisme
Jean-Jacques PETIT	Adjoint au Maire	<b>Président de la commission Voirie</b> Membre de la commission Urbanisme Membre de la commission du Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire Membre de la commission du Projet du Relais Nature Maison Eclusière Membre de la commission du Projet des 2 pôles d'activité multigénérationnels Membre de la commission du Projet de la salle multisports
Annick POYART	Adjointe au Maire	<b>Présidente de la commission Communication</b> Membre de la commission Finances Membre de la commission Culture/Animation/Vie Associative Membre de la commission Affaires scolaires et Périscolaires Membre de la commission du Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire Membre de la commission du Projet Relais Nature Maison Eclusière Membre de la commission du Projet de la salle multisports Suppléante dans la commission du projet des 2 pôles d'activités multigénérationnels



Denise LHOMME	Conseillère Municipale	
Jean-Claude HAY	Conseiller Municipal	Membre de la commission Voirie Membre de la commission Urbanisme Membre de la commission du Projet du Relais Nature Maison Eclusière Suppléant dans la commission Culture/Animation/Vie Associative Suppléant dans la commission Projet des 2 pôles d'activité multigénérationnels
Guylaine ROBELET	Conseillère Municipale	Membre de la commission Affaires scolaires et périscolaires Membre de la commission Affaires sociales Suppléante dans la commission du Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire
Nathalie CHARLES	Conseillère Municipale	Membre de la commission Affaires sociales Suppléante dans la commission Finances
Sandra ADDE	Conseillère Municipale	Membre de la commission Affaires sociales
Guillaume ROBAIN	Conseiller Municipal	Membre de la commission Voirie Membre de la commission du Projet du Relais Nature Maison Eclusière Suppléant dans la commission Urbanisme Suppléant dans la commission Projet des 2 pôles d'activité multigénérationnels
Sandra FIÈVRE	Conseillère Municipale	Membre de la commission Finances Membre de la commission Culture/Animation/Vie Associative Membre de la commission Affaires scolaires et périscolaires Membre de la commission du Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire Membre de la commission du Projet des 2 pôles d'activité multigénérationnels Suppléante dans la commission Communication Suppléante dans la commission Affaires sociales Suppléante dans la commission du Projet de la salle multisports

Laurent BROUSSE	Conseiller Municipal	Suppléant dans la commission Communication Suppléant dans la commission Culture/Animation/ Vie Associative
Jérôme JEAMMET	Conseiller Municipal	Membre de la commission Voirie Membre de la commission Urbanisme Membre de la commission du Projet des 2 pôles d'activité multigénérationnels Membre de la commission du Projet de la salle multisports Suppléant dans la commission Finances Suppléant dans la commission du Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire
Christelle TEXIER	Conseillère Municipale	Membre de la commission Affaires scolaires et périscolaires Suppléante dans la commission Finances Suppléante dans la commission Voirie Suppléante dans la commission Culture/Animation/Vie Associative Suppléante dans la commission Affaires sociales Suppléante dans la commission du Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire
Clément VEIS	Conseiller Municipal	Membre de la commission Finances Membre de la commission Communication Membre de la commission du Projet de la salle multisports Suppléant de la commission Urbanisme Suppléant de la commission Voirie Suppléant de la commission du Projet de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire
Thomas ROBELET	Conseiller Municipal	Membre de la commission Communication Membre de la commission Culture/Animation/Vie Associative Membre de la commission Affaires sociales Membre de la commission du Projet de la salle multisports
Yoann DUBOSCQ	Conseiller Municipal	Membre de la commission Communication Membre de la commission Culture/Animation/Vie Associative Membre de la commission du Projet des 2 pôles d'activité multigénérationnels Membre de la commission du Projet de la salle multisports

## TRAVAUX EN COURS DE REALISATION

### ECOLE

Ces derniers mois, la nouvelle équipe municipale a mis tout en œuvre à l'école pour améliorer la qualité et le confort des élèves, du personnel scolaire et périscolaire dès la rentrée :

- Division du réfectoire pour réduire les nuisances sonores et modifications des points d'eau pour assurer la sécurité et l'autonomie des enfants
- Achat de nouveaux mobiliers pour le réfectoire (tables et chaises)
- Achats de bavoirs pour les petites sections de maternelle (fabrication artisanale locale)
- A l'étude : achat de matériel informatique
- Pose de la fibre



### CIMETIERE

- Achat de 2 colombariums sur 3 étages, granit de Bretagne « couleur rose de la clarté » avec des portes noires » (photo non contractuelle)



# EVENEMENT

Près de 20 ans après son dernier passage en Charente-Maritime, le Tour de France et ses coureurs vont de nouveau fouler les routes de notre village pour une échappée maritime qui s'annonce haute en couleur.

La caravane publicitaire passera vers 14h30/14h45 et les cyclistes vers 16h15/16h30 (trajet en jaune fluo sur la carte ci-dessous).

Les associations et la municipalité ont décidé de fêter dignement ce passage du Tour de France dans notre village. Et pour l'occasion trois zones seront à votre disposition pour vous restaurer :

- le parking de la gare, avec 2 structures gonflables, animation musicale et concours de dessin pour les enfants
- la maison Eclusière
- l'ancienne Station Service (restauration sucrée)



**RENDEZ-VOUS LE 8 SEPTEMBRE PROCHAIN POUR CETTE 10ème ETAPE**

**Vivez l'Échappée Maritime les 7, 8 et 9 septembre**

**Étape l'Échappée Maritime**

8 septembre	Étape 10
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Château-d'Oléron</li> <li>Bourcafranc-le-Chapus</li> <li>Marennes-Hiers-Brouage</li> <li>La Tremblade</li> <li>Les Mathes-La Palmyre</li> <li>Saint-Palais-sur-Mer</li> <li>Vaux-sur-Mer</li> <li>Royan</li> <li>Saint-Sulpice-de-Royan</li> <li>Marnac-sur-Seudre</li> <li>L'Éguille-sur-Seudre</li> <li>Le Gua</li> <li>Nieulle-sur-Seudre</li> <li>Saint-Sornin</li> <li>Saint-Just-Luzac</li> <li>Marennes-Hiers-Brouage</li> <li>Maëze</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Saint-Martin-de-Ré</li> <li>La Flotte-en-Ré</li> <li>Sainte-Marie-de-Ré</li> <li>Rivedoux-Plage</li> <li>L'Houmeau</li> <li>Lagord</li> <li>La Rochelle</li> <li>Aytré</li> <li>Angoulins-sur-Mer</li> <li>Châtelaillon-Plage</li> <li>Yves</li> <li>Saint-Laurent-de-la-Prée</li> <li>Vergeroux</li> <li>Rochefort</li> <li>Échillais</li> <li>Soubise</li> </ul>

**Départ vers Poitiers**

9 septembre	Étape 11
<ul style="list-style-type: none"> <li>Châtelaillon-Plage</li> <li>Angoulins-sur-Mer</li> <li>Salles-sur-Mer</li> <li>La Jarrie</li> <li>La Jarrie</li> <li>Salles-sur-Mer</li> <li>Croix-Chapeau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Grève-sur-Mignon</li> <li>Courçon d'Aunis</li> <li>Benon</li> <li>Bouhet</li> <li>Virson</li> <li>Forges</li> <li>Aigrefeuille d'Aunis</li> </ul>

**TOUR DE FRANCE** | **la Charente Maritime** | **l'Échappée Maritime**

LA CHARENTE-MARITIME | ÉTAPE 2020

# VIE ASSOCIATIVE

## LAU'RANDO

Bonjour à tous, Lau'Rando est heureux de donner de ses nouvelles, et de retrouver les chemins après la période difficile que nous venons de partager.

Notre vie sociale reprend son cours. Soyons néanmoins vigilants car, avec l'augmentation des occasions de contact, les risques de diffusion du COVID-19 se multiplient. Nous avons donc décidé d'annuler notre marche de la St Laurent, qui nous faisait accueillir plus de 900 marcheurs avec environ 70 bénévoles. Nous donnons rendez-vous à nos habitués en 2021, toujours pour le jour de la Saint Laurent, le 10 août.

Nous avons repris les randonnées, d'abord par groupes de 10, en suivant les consignes, et maintenant sans cette limitation, mais en continuant à lister les participants, pour pouvoir les contacter rapidement en cas de problèmes. Après notre accueil du mois de juillet, nous reprenons la dernière semaine d'août. (Voir le programme, et les conditions d'adhésion sur notre site : [www.laurando.fr](http://www.laurando.fr) )

A la rentrée, nous proposerons 3 jours de permanences pour les inscriptions : les 10, 17 et 24 septembre, de 17h30 à 19 heures à la petite salle polyvalente de Saint-Laurent-de-la-Prée.

Nous serons aussi présents au Forum des associations à la Halle de Saint-Laurent, le samedi 5 septembre 2021, de 9 heures à 13 heures.



Il faut se réinventer, et adopter les nouvelles règles qui nous protègent et nous font protéger les autres. Les fameux gestes barrière ne nous empêcheront pas de randonner, et de découvrir la faune et la flore, le plaisir de nous retrouver, et la convivialité.

La marche nous maintient en bonne forme, et renforce nos défenses immunitaires : c'est exactement ce qu'il nous faut.

Alors rejoignez-nous,

Ajoutez la randonnée à vos loisirs !



## HATHA YOGA

Le **lundi** soir, la séance de Hatha Yoga se déroule à la petite salle polyvalente derrière la mairie.

Venez habillé d'une tenue confortable et d'un tapis. La leçon à **20h**, est basée sur des postures.

Le travail de la respiration rythme l'effort et une relaxation conclue chaque cours. Le tarif annuel est de **300€** et la séance est à **12€**.



Les personnes qui s'inscriront pour la première fois ont la possibilité de prendre un abonnement pour 100€ qui représente approximativement un trimestre.

Gardez une zen attitude et bon été.

**Thierry Corrales** Tél.: 06 76 46 11 16

Site: <http://augredesmains.fr/>

# L'AÏKIDO CLUB FOURAS-ST LAURENT DE LA PREE

Après une saison très particulière, liée à la pandémie mondiale (COVID19), nous avons tous subi un ralentissement, plus ou moins important, de nos activités quotidiennes. Il est temps pour chacun d'entre nous, de reprendre le chemin des associations sportives et ainsi de (re)découvrir les bienfaits d'une activité physique régulière.

Venez découvrir l'**Aïkido Club de Fouras-St Laurent**, dès le mois de septembre aux forums des associations (le 05 à St Laurent et le 12 à Fouras); ou bien directement à notre dojo, situé Salle omnisport Roger Rondeaux, Espace Gazin, Avenue du Treuil Bussac à Fouras.

Les cours sont dispensés par Jacques Chanjou CN 4ème Dan (Aïkikai).

L'Aïkido est un art martial japonais, basé sur le principe de non force et de non opposition face à une attaque, il est par conséquent à la portée de tous (femme ou homme) et adapté à tout type de physique et d'âge. Alors n'hésitez pas !

## Horaires :

Lundi et Jeudi 19h00 à 21h00

Mercredi de 10h00 à 11h30

Samedi de 10h00 à 12h00  
(occasionnellement)



## TENNIS DE TABLE

### Annulation des tournois de l'été

Créés, il y a 12 ans, les tournois d'été qui se déroulaient habituellement les jeudis des mois de juillet et d'août, n'ont pas eu lieu cette année à cause des conditions de pratique contraignantes liées à l'épidémie de coronavirus.

### Du spectacle avec la nationale 1

Après avoir terminé troisièmes, cette saison en Nationale 1, les joueurs de la presqu'île, connaissent leurs adversaires. L'équipe fanion fourasine recevra Lyon, le 3 octobre, Wattignies le 7 novembre et Argentan, le 12 décembre à 17h pour le compte des journées 2, 4 et 7 du championnat. Les supporters pourront découvrir les deux nouvelles recrues du club, Gaëtan Renaudon, 23 ans (n°162 français) et Matthieu Pignet, 22 ans (n°175 français)

### Entraînements

L'école de tennis de table reprendra début septembre.

Toutes les infos pour les horaires et dossiers d'inscriptions sur le site : [www.cp-fouras.fr](http://www.cp-fouras.fr) Renseignements au **06.73.78.72.61**



ou au **06.08.98.98.19**

## Gym Evasion

### Horaire des séances :

#### Lundi

Zumba Kids : 17h00

Cross training : 20h00

Zumba : 21h00

#### Jeudi

Gym détente : 18h30

Piloxing : 19h30

Renforcement musculaire : 20h30

### Début des cours lundi 14 septembre

Contact : Gillette 06 77 76 86 00

### Tarif annuel :

- Adhésion à l'association : 10 €

- 1 cours / semaine : 85 €

- 2 cours ou + : 130 €

- Forfait 1 enfant : 70 €

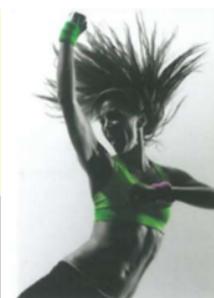
- Forfait 2 enfants : 110 €

- 1 cours d'essai offert.

**Association Gym Evasion St Laurent de la Prée**

**Parce que votre corps mérite du sport !!**

[gymevasion.stlaurent@gmail.com](mailto:gymevasion.stlaurent@gmail.com) Cours le lundi et jeudi pour adultes et enfants  
**Salle Polyvalente de St Laurent de la Prée, A vos baskets !!**



## LES POUSSE PIEDS

Suite aux obligations imposées par la crise sanitaire, le comité d'organisation des pousse pieds Fouras St LAURENT a pris la décision d'annuler la Course des 10 km de la prée qui devait avoir lieu le 06 septembre 2020.

Toutefois, tout sera fait pour l'organiser le 5 septembre 2021. Renseignements à suivre sur :

[www.poussepiedsfouras.fr](http://www.poussepiedsfouras.fr)  
A très bientôt.

## JUDO CLUB FOURAS / ST LAURENT

Le Judo Club Fouras-St Laurent sera ravi de vous accueillir de nouveau dès la rentrée de septembre.

Le club propose des cours de judo pour les enfants de l'éveil (dès la grande section maternelle) aux benjamins.

Pour les adultes, venez découvrir le **Taiso** (gymnastique douce basée sur le renforcement musculaire, les étirements et la relaxation) et le **cours de judo loisirs/préparation physique** (entretien physique général, travail cardio, renforcement musculaire, judo souple, self-défense avec initiation aux sports de combat, techniques de ju-jitsu...).

Venez découvrir gratuitement nos activités aux journées portes ouvertes à la rentrée et retrouvez nous au forum des associations de St Laurent le samedi 5 septembre et au forum des associations /fête de la jeunesse à Fouras le samedi 12 septembre !

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement par mail ([judoclubfsl17@gmail.com](mailto:judoclubfsl17@gmail.com))

ou par téléphone (06 87 25 15 49).

Vous pouvez également retrouver toutes les informations dès fin août sur notre site internet :

<https://judoclubfsl17.jimdofree.com>



*Les enfants du cours d'éveil avec leur professeur Khossein et Antoine, membre du club.*



## LES FOULEES NORDIQUES

### MARCHE NORDIQUE et LONGE-COTE/MARCHE AQUATIQUE

L'association « Foulées Nordiques de la Prée » pratique la marche nordique et le longe côte/marche aquatique.

Plusieurs séances par semaine sont proposées, ainsi que des séances « douces ».

Deux activités dynamiques de plein air que vous pouvez découvrir, encadrées par des animateurs diplômés.

Initiations à la marche nordique et découvertes longe-côte/marche aquatique sur réservation à partir du 31 août auprès de Chantal Hay au **06 33 26 36 69**.

Site : <https://www.fouleesnordiques.com/>



# FOOTBALL CLUB FOURAS / ST LAURENT

FC FOURAS SAINT LAURENT  
FC FSL



Saison 2020 - 2021

Directeur sportif : GUIGNER Bruno 06-70-97-42-37

Catégories	Educateur	Educateur	Entraînements			
			TEL	Lieu	Jours	Horaires
U6 / U7	BRUNO GUIGNER	HUGO DOMINICI	06-70-97-42-37 06-8053-23-85	ST Laurent de la Prée	Mercredi	16H00 / 17H30
U8/U9	BRUNO GUIGNER	HUGO DOMINICI	06-70-97-42-37 06-8053-23-85	ST Laurent de la Prée	Mercredi	16H00 / 17H30
U10 / U11	CEDRIC MOREAU		06-74-79-96-66	ST Laurent de la Prée	Lundi Mercredi	17H30 / 19H00
U12 / U13	GEOFFROY SIMONIN		06-83-76-86-23	Fouras	Lundi Mercredi	17H30 / 19H00
U14 / U15	CHRISTOPHE THENAUD		06-63-08-85-39	Fouras - Chatelaillon	Lundi Mercredi	17H30 / 19H00 16H00 / 18H00
Seniors	OLIVIER GARREAU		06-63-09-05-48	Fouras	Mardi Jeudi	19H00 / 21H00
Vétérans	LAURENT VALLE		06-62-10-87-25	Fouras	Lundi	19H30 / 21H00

Nous sommes impatients de vous retrouver pour cette nouvelle saison, nous vous attendons très nombreux dans toutes les différentes catégories

## L'ÎLOT Z'ENFANTS

Comprendre et se faire comprendre grâce à la Langue des Signes Française.

Dès le plus jeune âge, pouvoir communiquer ses émotions et échanger sur la vie quotidienne, c'est possible grâce aux signes de la LSF !

L'ensemble des professionnelles de la crèche a suivi une formation à la communication gestuelle. Il leur est possible aujourd'hui de proposer ce mode d'échange aux tout-petits dès 4/6 mois, en respectant leur intérêt et leur sensibilité. Les signes, adaptés à la vie quotidienne, sont proposés à des moments propices à la communication et favorisent la réduction des frustrations.

Vous pouvez découvrir les vidéos réalisées par les professionnelles sur la page Facebook de la crèche, *Association L'îlot z'enfants*.

Un moment chaleureux intergénérationnel.

Quand les petits de L'îlot z'enfants rencontrent les résidents de la Presqu'île de Fouras.

À la fin du mois de janvier, des enfants de la crèche se sont rendus à la maison de retraite de Fouras, en mini-bus. La timidité de départ des petits a vite laissé la place à de beaux moments de partage et d'échanges avec les personnes âgées. Les résidents sont à leur tour attendus aux beaux jours à la crèche, autour du projet jardin de L'îlot z'enfants, dès que la situation sanitaire le permettra.

Il reste encore des places !

Il vous reste un an avant l'entrée à l'école de votre enfant? La crèche est un endroit idéal pour sociabiliser les petits et goûter aux joies de la collectivité!

Suite à des désistements récents, **il nous reste des journées disponibles pour l'accueil régulier et des places en accueil occasionnel**. Vous pouvez dès à présent prendre contact avec la structure via l'adresse mail : [lilotzenfants@gmail.com](mailto:lilotzenfants@gmail.com).

Quelle édition pour le vide-grenier de L'îlot z'enfants 2020 ?

À ce jour, la manifestation prévue le dimanche 11 octobre prochain à la salle Roger Rondeau de Fouras est toujours incertaine. Elle est tributaire des futures mesures imposées par la Covid 19.

Pour suivre l'actualité du vide-grenier, retrouvez-nous sur [lilotzenfants.e-monsite.com](http://lilotzenfants.e-monsite.com)



## TENNIS CLUB



### Venez découvrir et pratiquer le tennis au Tennis Club de la Prée !

Pour nouvelle saison 2020/2021, Cécile et Adrien vous proposent des cours pour les jeunes dès l'âge de 3 ans le mercredi toute la journée, ainsi que le samedi matin. Et des cours adultes le soir en semaine. Pendant les vacances de la Toussaint, l'École de tennis reste ouverte pour proposer à tous des stages adaptés à votre niveau.

Enfin, pour tous ceux qui souhaiteraient prendre part plus activement à notre association, n'oubliez pas : l'Assemblée Générale, à la salle polyvalente de Saint-Laurent : **le vendredi 11 septembre 2020 à 19 heures.**



## COURS DE PEINTURE

Cours de peinture à Saint Laurent de la Prée , avec

**Etienne de Grati** ancien professeur de dessin de la ville de Paris, à partir du 01 Septembre.

Inscriptions et renseignements :  
Etienne de Grati : **06 20 21 04 44**



# MODERN'JAZZ



L'Association Modern'Jazz comme toutes les autres associations a vécu une année particulière. Nous n'avons malheureusement pas pu présenter notre gala ,cependant, au travers des cours à distance, des apports culturels et des deux derniers cours en juin, nous avons terminé l'année 2019/2020.

Un autre chapitre s'ouvre et nous serons ravis de vous accueillir au forum des associations qui aura lieu le samedi 5 septembre à Saint Laurent de la Prée et le samedi 12 septembre à celui de Fouras.

Vous pouvez dès à présent vous préinscrire par mail pour l'année 2020/2021.

Pour nous contacter : [amjstlaurent@gmail.com](mailto:amjstlaurent@gmail.com), ou **06.51.62.47.78**

Les cours sont toujours dispensés par Mathilde Perrot qui sera heureuse de vous accueillir, de vous initier, de vous accompagner dans l'univers de la Danse Modern'jazz, mais aussi de la Danse Classique.

[www.facebook.com/associationmodernjazzsaintlaurentdelapree](https://www.facebook.com/associationmodernjazzsaintlaurentdelapree)

Cours	Horaires	Tarifs	Années Naissance
<b>Eveil à la danse</b> (45 mn)	Mardi : 17h00-17h45	125€ / élève	2015 / 2016
<b>Initiation à la danse</b> (1h)	Mardi : 17h45 - 18h45	130€ / élève	2013/2014
<b>JAZZ Débutant</b> (1h15)	Mardi : 18h45 - 20h00	135€ / élève	2011/2012
<b>JAZZ Avancé</b> (1h30)	Mercredi : 19h – 20h30	140 € / élève	2003 à 2010
<b>Danse Modern'jazz Adultes</b> (1h30)	Mardi : 20h00 - 21h30	140 € / élève	à partir de 2002
<b>CLASSIQUE débutant</b> (1h)	Mercredi 15h-16h	130€ / élève	à partir de 2012
<b>CLASSIQUE intermédiaire</b> (1h15)	Mercredi : 13h45- 15h	135€/élève	à partir de 2008
Réductions	Familiale : - 10 € pour 2 inscriptions* - 15 € pour 3 inscriptions* *de personnes différentes dans la famille	-20€ si 2 cours (modern jazz et classique)	

# SHIATSU



praticienne shiatsu  
pour humains et animaux  
(technique issue de la médecine chinoise)  
formée en approche tissulaire

détente, relaxation et bien-être  
ré-harmonisation énergétique  
soins individuels sur rendez-vous

tardetbeatrice@gmail.com  
facebook Hayathéa Béatrice Tardet



douleurs articulaires,  
tensions musculaires,  
récupération sportive,  
angoisse, stress,  
troubles digestifs,  
du sommeil,  
de la peau...

possibilité de rendez-vous en cabinet  
à Saint-Laurent-de-la-Prée et à Périgny  
ou à domicile

## LE SHIATSU (HUMAINS)

Soucis de sommeil, angoisse, stress, désordres digestifs, tensions musculaires, douleurs articulaires...

### le shiatsu peut vous aider, vous soulager

Le shiatsu est une technique japonaise de santé qui consiste à effectuer des pressions et relâchements avec les mains, les doigts, les pieds, les genoux, sur l'ensemble du corps.

Cela permet de retrouver ses capacités d'adaptation par la restauration de l'équilibre du système nerveux central et la régulation des fonctions physiologiques. On reçoit une séance de shiatsu allongé sur un futon ou une table de massage dans une tenue souple. Une séance dure entre 1h et 1h30

Le shiatsu ne remplace en aucun cas l'avis, le diagnostic et le traitement du médecin.

Béatrice Tardet Saint Laurent de la Prée **06 18 58 50 55**  
tardetbeatrice@gmail.com — facebook Hayathéa Béatrice Tardet



## LE SHIATSU (ANIMAUX)

Votre animal a un souci de locomotion, digestif, de peau, de comportement, de récupération sportive...

### le shiatsu peut l'aider

Le shiatsu est une technique japonaise de santé qui consiste à effectuer des pressions et relâchements avec les mains et les doigts sur l'ensemble du corps.

Cela permet de retrouver ses capacités d'adaptation par la restauration de l'équilibre du système nerveux central et la régulation des fonctions physiologiques. Une séance dure entre 30 et 40 min pour un chien, 1h pour un cheval.

Le shiatsu ne remplace en aucun cas l'avis, le diagnostic et le traitement du vétérinaire.

## NOUVEAU

Une esthéticienne Clémentine GAUTRON, diplômée d'un CAP esthétique cosmétique et parfumerie ainsi que d'un Brevet de Maîtrise, ouvre : **LA BULLE BY CLEM**  
C'est une jeune femme passionnée par le monde de la beauté qui a pour but de renouer avec les bonnes pratiques et les techniques traditionnelles.

Clémentine a créé un lieu dédié à la femme et aux différentes périodes de sa vie, de manière personnalisée et unique. Pour cela, elle prend plaisir à créer chaque protocole de soins pour mieux répondre aux besoins et aux attentes de chaque femme.

Un véritable cocon de bien être où chaque cliente se sent unique ! Bien entendu, les messieurs sont les bienvenus  
Clémentine a choisi Avril et Clairjoie, marques Françaises BIO et naturelles (pour les soins du visage et soins du corps, en vente dans son institut).

Les différentes prestations sont à découvrir sur le site Internet de l'Institut :

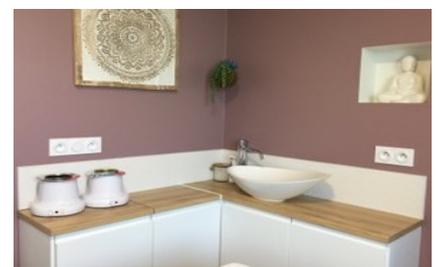
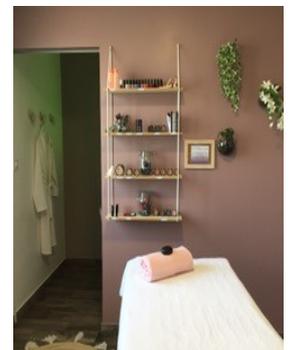
l'Institut : <https://www.labullebyclem.com/>

Pour plus de simplicité la prise de rendez-vous peut se faire en ligne ou au :

**06 30 12 36 47**

( reçoit uniquement sur rendez-vous ).

Horaires d'ouverture : Lundi au Samedi de 8h00 à 20h00 (sauf Dimanche et jours fériés) Adresse : **468 rue du petit Loire, 17450 Saint-Laurent-de-la-Prée**



# LISTE DES ASSOCIATIONS

## ACCA

M. Joël DUMAS  
600, route des Fours à Chauz  
17450 St Laurent de la Prée  
Tél : 06 77 88 00 41  
joange.dumas@free.fr

## AÏKIDO CLUB FSL

M. Jacques CHANJOU / M. Yanis SANDEAU  
Dojo Espace Gazin  
17450 FOURAS  
Tél : 06 61 91 07 79  
jacquo-martine.chanjou@orange.fr  
yannis.sandeau@sfr.fr

## AMMIS

Mme Véronique DAGAND  
84, route Impériale  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 06 27 75 73 93  
tonon.dagand@gmail.com

## ANCIENS COMBATTANTS ET SOUVENIR FRANCAIS

M. Jean-Louis PAILLARD  
13, rue Roselières  
17450 FOURAS  
Tél : 05 46 84 07 25  
paillard.jean-louis@orange.fr

## ATELIER CIRQUE

Association AP'ART  
3, rue Champlain  
17300 ROCHEFORT  
Tél : 07 68 50 21 10  
apart.rt@wanadoo.fr

## BATTAGES ST LAURENTAIS

M. Olivier MARAIS  
256, allée de l'Ouche Germain  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 06 70 11 74 96  
maraisbenvalcam@aol.com

## CLUB DU BON ACCUEIL

Mme Claudine MARTINEAU  
61, route des Coudrées  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 05 46 84 09 47  
guy.martineau.17@orange.fr

## CLUB PONGISTE FOURASIN

M. Jean-Paul MARTIN  
17450 FOURAS  
Tél : 06 08 98 98 19  
martin\_jean-paul@orange.fr

## DANSES COUNTRY

Mme Carine DUVERGER  
372, rue du Grand Four  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 05 46 84 69 37  
duverger.carine@gmail.com  
claudie.potier@free.fr

## DANSES DE SALON

**BOUJ'GAMBETTES**  
M. François SINACCOLA  
30, rue du Bois du Moine  
17450 ST LAURENT DE LA PREE  
leon.s@sfr.fr

## DANSE MODERN' JAZZ

Mme Séverine DEPARDIEU  
191, rue des Allées  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 06 51 62 47 78 et 06 21 06 42 43  
amjstlaurent@gmail.com

## ENTENTE CYCLISTE

M. Jany PERDRIAUX  
59, rue de la fée au bois  
17450 FOURAS  
Tél : 05 46 84 54 98  
transfobois@hotmail.fr

## ETOILE DE NOËL

Mme Maryse MINIER  
346, route des Coudrées  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 06 66 63 33 33  
maryseminier@gmail.com

## EVASION GYM TONIC

Mme Gilette LARBAT  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 06 77 76 86 00  
gymevasion.stlaurent@gmail.com

## FEST' EN HERBE

Mme Aline BOISSARIE  
40, route des Coudrées  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 06 61 96 04 37  
gerard.boissarie24@laposte.net

## FOOTBALL CLUB FSL

Mme Sylvie GUIGNER  
17450 FOURAS  
Tél : 07 86 18 32 04  
vivi-nono@orange.fr

## FOULEES NORDIQUES de la PREE

Mme Chantal HAY  
506, route de la Gare  
17450 ST LAURENT de la PREE  
Tél : 06 33 26 36 69  
fouleesnordiques.presidente@gmail.com

## FOUR A CHAUX PIERRES ET FAGOTS

Mme Cécile DANGEL  
854, route des Fours-à-Chaux  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 05 46 84 33 74  
fourachauxpierresetfagots@orange.fr

## GOLF DU PAYS ROCHEFORTAIS

1608, route Impériale  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 05 46 84 56 36  
golfrochefortais@gmail.com

## GYM DOUCE

Mme Luna-Chrystelle SUTRA  
Tél : 06 13 29 56 65  
aniame.andco@yahoo.fr

## HOLISCAL

Mme Lisou OUDIN-BARBEDOR  
Tél : 06 18 55 02 56  
lisou.holiscal@yahoo.com

## JUDO CLUB FSL

Mme Carole HAUTIERE  
43, rue des Franches  
17450 FOURAS  
Tél : 06 87 25 15 49  
judoclubfsl17@gmail.com

## LAU'RANDO

M. Jean-Claude MARCHAL  
656, route de l'Océan Tél : 05 46 84 04 96  
/ 06 84 95 44 54  
jeanclaudemarchal@sfr.fr

## PARENTS D'ELEVES

Mme Laetitia MOREL  
77, rue de Touchelonge  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 06 61 23 75 00  
laetitiamorel@yahoo.fr

## PARENTHESSES

M. Nicolas SILLANS  
110, rue des Aulnes  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 07 82 19 70 00  
associationparenthese@yahoo.fr

## POUSSE PIEDS FSL

M.Arnaud TERRIER  
Tél : 06 01 76 98 28  
poussepiedsfouras@gmail.com

## PRESQU'ILE en TRANSITION

Mme Yvette BONNET  
Tél : 06 31 04 96 19  
ybonnetlr@yahoo.fr

## QUAD AVENTURE 17

M. Stéphane LACELLERIE  
25, rue Tonkin  
17620 ECHILLAIS  
Tél : 06 62 39 70 70  
lacellerie.stephane@wanadoo.fr

## ROUL' BENEZZZ

M. Joël ELOUARD  
3 bis, rue de la Coue  
17450 FOURAS  
Tél : 07 79 80 54 21  
joelelouard@gmail.com

## RUGBY F.O.C FOURAS

M. Xavier ROBIN  
Tél : 06 61 54 93 67  
texier.julien@live.fr

## TAI CHI

M. Christian JOST  
5, impasse des Sternes  
17450 FOURAS  
Tél : 05 46 84 30 70  
rgtca@wanadoo.fr

## TENNIS CLUB DE LA PREE

Mme Cécile DE WINNE  
131, rue de la Croix des Joncs  
17450 St LAURENT de la PREE  
Tél : 07 67 74 59 04  
tennisclubdelapree17@yahoo.com

## YOGA

M. Thierry CORRALES  
22, rue du 11 novembre  
17330 PORT des BARQUES  
Tél : 05 46 83 97 54  
thierrycorrales17@gmail.com

## INFOS

## TRAVAUX

### TRAVAUX PREVUS EN 2019 ET REALISES - ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL POUR TOUS LES LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'ANCIENNE GARE



### TRAVAUX PREVUS EN 2019 ET REALISES - RALENTISSEURS GRANDE RUE ET ROUTE DES COUDREES ET ILLUMINATION DE LA HALLE DE LA BOULLERIE



# TRAVAUX

## ACHAT D'UN DESHERBEUR THERMIQUE



## INFOS SOCIALES

### ACTION SOCIALE

#### CCAS

Présidé de plein droit, par le maire de la commune, le nouveau CCAS, Centre Communal d' Action Sociale de Saint Laurent de la prée a pris ses fonctions le 01 juillet dernier.

Outre le président, le Conseil d' Administration comprend 5 membres élus au sein du conseil municipal, ainsi que 5 membres nommés représentatifs de la société civile.

A ce titre, sont membres du CCAS un représentant du Secours catholique, de l' UDAF pour les associations familiales, de l' œuvre Emmanuelle pour les personnes handicapées, un représentant des personnes retraitées et un dernier au titre des personnes participant à des actions de prévention, d' animation ou de développement d' action sociale locale dans la commune.

Le CCAS est à vos côtés pour vous aider à constituer vos dossiers de demande d' aide sociale légale : APA, attribution de services ménagers, prise en charge de frais d' établissement, portage de repas....

Ponctuellement après évaluation de votre situation si vous rencontrez des difficultés financières, un soutien peut aussi vous être apporté.

Vous pouvez contacter le service administratif du CCAS en mairie au 05 46 84 00 35.

Pour toutes autres questions en lien avec votre situation personnelle, les professionnels de l' action sociale du Département vous accueillent et vous accompagnent au sein de la Délégation Territoriale.

- Comment faire suivre ma grossesse
- Mon enfant vient de naître
- Quel mode de garde choisir pour lui
- J' ai des difficultés dans la prise en charge de mes enfants
- Je rencontre des difficultés financières
- Je suis isolé ( e )
- Je perds mon autonomie.....

Vous pouvez joindre, assistante sociale, médecin de PMI, sage-femme, puéricultrice, infirmier ( e ), éducateur ( trice )... :

**DT Rochefort –Aunis sud- Marennes-Oléron**  
28 rue Chanzy 17 300 Rochefort  
Tel : 05 46 87 27 57

# AGENDA

(attention évènements susceptibles d'être reportés en fonction des mesures sanitaires) liées à la Covid 19)

## SEPTEMBRE

Samedi 05 septembre : Forum des Associations

Mardi 08 septembre : Tour de France

## OCTOBRE

Samedi 03 et Dimanche 04 octobre : Salon du Bien-être



## NOVEMBRE

Samedi 07 novembre : Etoile de Noël organise un spectacle pour les enfants

Mercredi 11 novembre : théâtre : spectacle proposé par la Coupe d'Or

### MERCREDI 11 NOVEMBRE

à 20h30

Salle polyvalente - Saint Laurent de la Prée

Durée : 1h / A partir de 12 ans / Placement non numéroté

Tarif : 10€ - 7€ (-de 26 ans)



### Que du bonheur (avec vos capteurs)

Mise en scène Cédric Orain

Conception, interprétation Thierry Collet

Thierry Collet est en France l'un des grands noms de la magie nouvelle. Depuis vingt ans, il l'élève au rang d'art et expérimente, dans chacun de ses spectacles, des numéros impressionnants. Défenseur de la magie comme outil de questionnement de notre monde, il s'est particulièrement intéressé ces dernières années à l'intelligence artificielle et aux objets connectés. Pour arriver à cette question troublante : les machines ne vont-elles pas bientôt remplacer les magiciens ?

C'est donc l'histoire d'un magicien qui réalise qu'aujourd'hui les machines font son métier mieux que lui. Les algorithmes sont plus rapides que son cerveau pour retrouver les cartes choisies. Les logiciels sont plus exacts que son intuition pour lire dans les pensées des spectateurs. Et il y a même des magiciens morts qui ont le pouvoir de continuer à faire de la magie grâce aux ordinateurs et aux réseaux sociaux !

Intarissable sur les histoires qui agitent le milieu de la magie, muni d'un simple smartphone, Thierry Collet réalise des tours inédits et spectaculaires. Avec ce spectacle interactif et bluffant, il éveille nos consciences sur l'emprise grandissante de ces appareils, quasi diaboliques, qui partagent notre quotidien.

## AGENDA

### DECEMBRE

Samedi 05 et Dimanche 06 : l'association l'Etoile de Noël organise le marché de Noël

## AGENDA PUBLIC

### NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre : Commémorations

## CONTACTS

Pour suivre notre actualité, retrouvez-nous sur :

[saint-laurent.over-blog.fr](http://saint-laurent.over-blog.fr)

[www.saintlaurentdelapree.fr](http://www.saintlaurentdelapree.fr)

# CONSEIL MUNICIPAL

## RESUME DES DELIBERATIONS

### Délibérations fin d'année 2019

#### APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTIONS AUX TITRES DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX, DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL ET DES AMENDES DE POLICE POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA RUE DU VINAIGRE.

Monsieur Raymond Minier, Maire, expose le projet de travaux de la RUE DU VINAIGRE de l'année 2020, dont le devis du Syndicat de voirie est exposé et dont le montant prévisionnel s'élève à 59 265,51 euros hors taxes au titre de la mise en accessibilité, est susceptible de bénéficier de subventions.

#### Devis du Syndicat Départemental de la Voirie pour les travaux de la RUE DU VINAIGRE pour l'année 2020.

Travaux de mise en accessibilité : 56 046,99 € HT (sans les frais d'étude)

Travaux d'aménagement de voirie : 23 857,48 € HT

Total HT : 79 904,47 €

TVA : 15 980,89 €

**Total TTC : 95 885,36 €**

#### Plan de financement des travaux RUE DU VINAIGRE pour l'année 2020.

PLAN DE FINANCEMENT				
FINANCEURS	SOLLICITÉ OU ACQUIS	BASE SUBVENTIONNABLE	MONTANT H.T.	TAUX INTERVENTION
DETR	Sollicité	59 265,51 €	23 706,20 €	40,00%
DSIL	Sollicité	59 265,51 €	3 555,93 €	6,00%
Conseil départemental	Sollicité	59 265,51 €	20 000,00 €	33,75%
<b>Sous-total</b>		<b>59 265,51 €</b>	<b>47 262,13 €</b>	<b>79,75%</b>
Emprunt		59 265,51 €	0,00 €	0,00%
Autofinancement		59 265,51 €	12 003,38 €	20,25%
<b>Coût HT</b>		<b>59 265,51 €</b>	<b>59 265,51 €</b>	<b>100,00%</b>

#### ACQUISITION DE VÉHICULES

Monsieur Raymond Minier, Maire, expose au Conseil Municipal que la commune a besoin de se doter de véhicules de remplacement dont les caractéristiques sont développées en annexe A.

#### Annexe A :

MARQUE	TYPE	GENRE	DÉNOMINATION	IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	PRIX
Renault	FN40B1B1	Camionnette benne	B110	DT-114-WC	211 000 km	9 000,00 €
Dacia		Camionnette	LOGAN PICK UP	AJ-398-JK	80 000 km	10 000,00 €

#### ADMISSION EN NON-VALEUR.

Monsieur Raymond Minier, Maire, expose au Conseil Municipal plusieurs demandes d'admission en non-valeur pour un montant global de onze mille trois cents euros et soixante-neuf centimes, répartis sur vingt et un titres de recettes émis entre 2011 et 2016, sur les budgets principaux, que l'ensemble des procédures juridiques possibles ont été mises en œuvre, propose au conseil municipal d'admettre en non-valeur les titres de recettes.

#### VERSEMENT DE PRESTATIONS AU PERSONNEL AU TITRE DES ŒUVRES SOCIALES POUR L'ANNÉE 2019

Monsieur Raymond Minier, Maire, rappelle que la loi autorise un employeur public à verser des prestations de ce type au titre des œuvres sociales, à condition d'une circonstance précise, il propose au Conseil Municipal :

- d'attribuer des « chèque-cadeaux » aux agents de la commune, pour un montant maximum de cent-soixante-neuf euros au titre des œuvres sociales pour l'année 2019 ;
- de dire que l'attribution individuelle pour chaque agent se fera au prorata temporis de leur présence sur l'année.

#### DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

Monsieur Raymond Minier, Maire, expose qu'en vertu de l'article L.2121-29 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la Commune, le Maire détient d'une part des pouvoirs propres (police municipale, autorisations du sol, gestion du personnel notamment), d'autre part des compétences qui peuvent lui être déléguées par le Conseil Municipal sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales.

Il propose au Conseil Municipal de consentir au Maire les délégations exposées sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales.

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 214E1 ROUTE DES COUDRÉES ET LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 214 GRAND RUE DU DÉPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME.**

Monsieur Raymond Minier, Maire, expose que les travaux d'aménagement des ralentisseurs sont à la charge du département de la Charente-Maritime, à la demande du Conseil Départemental, une partie des travaux doivent être financés par la commune et que les modalités de financement ainsi que les détails des travaux doivent faire l'objet d'une convention.

- Route des Coudrées : le montant de la participation est évalué à 8 704,03 euros hors taxes pour un montant total de travaux estimé à 21 760,08 euros hors taxes.

- Grande rue : le montant de la participation est évaluée à 7 289,83 euros hors taxes pour un montant total de travaux estimé à 18 224,58 euros hors taxes ;

Il propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention et à signer tout avenant à la présente convention à condition d'informer le Conseil au travers des questions diverses de séances ultérieures en cas de révision du montant de la participation financière, d'inscrire les crédits nécessaires à la participation au budget primitif de l'année 2020.

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DE LA VOIRIE DE LA CHARENTE-MARITIME CONCERNANT LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DU PUIITS.**

Monsieur Raymond Minier, Maire, expose que l'état du CHEMIN DU PUIITS nécessite des travaux d'aménagement dont la conception peut être réalisée par le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime. Le montant de l'étude de conception des travaux d'aménagement du CHEMIN DU PUIITS faisant l'objet de la convention est évalué à 7,15% hors taxes de l'enveloppe prévisionnelle soit 6,15% hors taxes pour les missions de conception et 1,00% hors taxes pour la mission d'exécution des travaux.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2019**

Monsieur Raymond Minier, Maire, expose que le Comptable Public, comme chaque année, réalise un Compte de Gestion de l'exercice budgétaire qui doit correspondre strictement avec les écritures comptables de la commune.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	B.P. + D.M. + R.A.R.	533 175,00 €	B.P. + D.M.	1 501 000,00 €
	RÉALISÉ	437 031,32 €	RÉALISÉ	1 563 243,50 €
	R.A.R.	0,00 €	R.A.R.	0,00 €
RECETTES	B.P. + D.M.	533 175,00 €	B.P. + D.M.	1 501 000,00 €
	RÉALISÉ	513 722,21 €	RÉALISÉ	1 721 138,89 €
	R.A.R.	0,00 €	R.A.R.	0,00 €
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>RÉSULTAT 2019</b>	<b>REPORT 2018</b>	
INVESTISSEMENT	148 280,80 €	76 690,89 €	71 589,91 €	
FONCTIONNEMENT	324 556,99 €	157 895,39 €	166 661,60 €	
RÉSULTAT	<b>472 837,79 €</b>	<b>234 586,28 €</b>	<b>238 251,51 €</b>	

**AFFECTATION DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019 POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020**

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
EXCÉDENT 2019	76 690,89 €	EXCÉDENT 2019	157 895,39 €
REPORTÉ 2018 AU 001	71 589,91 €	REPORTÉ 2018 AU 002	166 661,60 €
TOTAL	148 280,80 €	TOTAL	324 556,99 €
EXC. D'INVEST. REPORTÉ (001)	148 280,80 €	EXC. DE FONC. REPORTÉ (002)	200 000,00 €
		AFF. COMPLÉMENTAIRE EN RES. (1068)	124 556,99 €

## INSTAURATION DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES DE L'ANNÉE 2020.

Monsieur Raymond Minier, maire, expose que les recettes liées aux contributions directes locales pour l'année 2019 puis, les propositions des taux de contributions directes locales pour l'année 2020.

TAXE D'HABITATION	14,25%
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	17,75%
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	46,75%

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2020.

Monsieur l'Adjoint au Maire, chargé de la Communication, Olivier COCHE-DEQUÉANT, expose au Conseil Municipal les demandes de subvention déposées par les associations, les propositions de la commission communication ainsi que les prescriptions retenues par le maire.

ASSOCIATIONS	OCTROYÉES 2019	DEMANDÉES 2020	PROPOSÉES 2020	RETENUES MAIRE 2020
PARENTS D'ÉLÈVES	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
FOUR À CHAUX	300 €	350 €	350 €	350 €
SOUVENIR FRANÇAIS	200 €	200 €	200 €	200 €
L'ÉTOILE DE NOËL	800 €	800 €	800 €	800 €
CLUB PONGISTES FOURAS	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
FOOTBALL CLUB FOURAS/SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE	1 500 €	2 500 €	2 200 €	2 200 €
GYM ÉVASION	600 €	700 €	700 €	700 €
MODERN JAZZ	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
TENNIS CLUB SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE	1 000 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €
FOULÉES NORDIQUES	300 €	300 €	300 €	300 €
JUDO CLUB FOURAS/SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE	300 €	300 €	300 €	300 €
ENTENTE CYCLISTE FOURAS/SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE	200 €	400 €	200 €	200 €
AÏKIDO FOURAS/SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE	200 €	300 €	300 €	300 €
BOU'J'GAMBETTES	250 €	- €	- €	- €
LES POUSSE PIEDS	200 €	400 €	400 €	400 €
A.C.C.A.	500 €	800 €	800 €	800 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 850 €</b>	<b>11 950 €</b>	<b>11 450 €</b>	<b>11 450 €</b>

## ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur Raymond Minier, Maire, expose au Conseil Municipal qu'une des ressources principales du Centre Communal d'Action Sociale est la subvention accordée par la commune dont l'objectif est de développer l'action sociale dans la commune et de prendre en charge certains événements de l'année comme par exemple le « repas des aînés »,

Il propose au Conseil Municipal d'octroyer au CCAS une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 euros.

## ATTRIBUTION DE BUDGET DU GROUPE SCOLAIRE POUR L'EXERCICE DE L'ANNÉE 2020

**224 600,00 €**

## ATTRIBUTION DE BUDGET DU SERVICE PÉRISCOLAIRE POUR L'EXERCICE DE L'ANNÉE 2020.

**230 293,04 €**

## ATTRIBUTION DE BUDGET POUR LA BIBLIOTHÈQUE POUR L'EXERCICE DE L'ANNÉE 2020

Madame la Conseillère Municipale, Pierrette LEROY, expose au Conseil Municipal le détail des dépenses réalisées par la bibliothèque de la commune au titre de l'exercice de l'année 2019 et le détail des dépenses budgétées pour la bibliothèque de la commune au titre de l'exercice de l'année 2020 suivants:

POSTE	BUDGET 2019	RÉALISÉ 2019	BUDGET 2020
PAPETERIE - FOURNITURES - IMPRESSION		32,76 €	100,00 €
NUMÉRIQUE		639,76 €	700,00 €
TRAVAUX DIVERS		17 558,50 €	15 000,00 €
LIVRES	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>22 231,02 €</b>	<b>19 800,00 €</b>

## MODIFICATION DES TARIFS DES LOCATIONS MUNICIPALES.

LOCATIONS DE SALLES ET DE MATÉRIEL SUR LA BASE D'UNE JOURNÉE ET D'UNE UNITÉ								
LOCAL	A		B		C		K1	K2
	1	2	1	2	1	2		
GRANDE SALLE POLY.	150,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €	GRATUIT	450,00 €	500,00 €	250,00 €
PETITE SALLE POLY.	75,00 €	225,00 €	75,00 €	225,00 €	GRATUIT	225,00 €	500,00 €	250,00 €
CUISINE	50,00 €	150,00 €	50,00 €	150,00 €	GRATUIT	150,00 €	500,00 €	250,00 €
MAISON DES ASSOC.	30,00 €	90,00 €	30,00 €	90,00 €	GRATUIT	90,00 €	500,00 €	250,00 €
BANC	GRATUIT	2,00 €	GRATUIT	2,00 €	GRATUIT	2,00 €	15,00 €	
CHAISE	GRATUIT	1,00 €	GRATUIT	1,00 €	GRATUIT	1,00 €	15,00 €	
TABLE	GRATUIT	7,00 €	GRATUIT	7,00 €	GRATUIT	7,00 €	30,00 €	
TIVOLI	NON LOUABLE	NON LOUABLE	NON LOUABLE	NON LOUABLE	GRATUIT	400,00 €	1 500,00 €	

TARIF	CONDITIONS
A1	Particuliers de la commune
A2	Particuliers hors commune
B1	Entreprises de la commune hors week-ends
B2	Entreprises hors commune hors week-ends
C1	Associations de la commune hors week-ends et jour fériés sauf manifestations publiques
C2	Associations hors commune hors week-ends et jour fériés sauf manifestations publiques
K1	Caution de la location systématique et retournée dans les deux mois suivant l'état des lieux de sortie de la location
K2	Caution de ménage systématique et retournée dans les deux mois suivant l'état des lieux de sortie de la location

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Monsieur Raymond Minier, Maire, expose que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose au Conseil Municipal :

- de créer les postes permanents exposés en annexe A ;
- d'autoriser le Maire à recruter, sur tous les postes permanents, de manière contractuelle en application des articles 3-1, 3-2 et 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- de créer les postes non permanents exposés en annexe B
- d'autoriser le Maire à recruter, sur tous les postes non permanents, et de signer les contrats de travail en application de l'article 3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984,
- de mettre à jour le tableau des effectifs selon les modalités exposées en annexe C et D.

### Annexe A : Tableau des postes permanents proposés.

GRADE	DURÉE HEBDO.
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2 <sup>ÈME</sup> CLASSE	35H
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2 <sup>ÈME</sup> CLASSE	35H
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1 <sup>ÈRE</sup> CLASSE	35H

### Annexe B : Tableau des postes non permanents proposés.

GRADE	DURÉE HEBDO.	DATE DÉBUT	DATE FIN	ÉCHELON MAX.
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	6H	01/03/2020	31/12/2020	4

## Annexe C : Tableau des effectifs permanents.

ID	GRADE	DURÉE	POURVU	ART.
<b>ADMINISTRATIF</b>				
P-A-APT-01	ATTACHÉ TERRITORIAL PRINCIPAL	35H	OUI	3-3
P-A-AT-01	ATTACHÉ TERRITORIAL	35H	NON	
P-A-AT-02	ATTACHÉ TERRITORIAL	35H	NON	
P-B-RTP1-01	RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINC. DE 1 <sup>ERE</sup> CLASSE	35H	OUI	
P-B-RTP2-01	RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINC. DE 2 <sup>EME</sup> CLASSE	35H	OUI	
P-B-RT-01	RÉDACTEUR TERRITORIAL	35H	NON	
P-C-AATP2-01	ADJOINT ADM. TERR. PRINC. DE 2 <sup>EME</sup> CLASSE	35H	OUI	
P-C-AAT-01	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	35H	OUI	
P-C-AAT-02	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	35H	OUI	
P-C-AAT-03	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	35H	NON	
<b>TECHNIQUE</b>				
P-C-ATTP2-01	ADJOINT TECH. TERR. PRINC. DE 2 <sup>EME</sup> CLASSE	35H	OUI	
P-C-ATTP2-02	ADJOINT TECH. TERR. PRINC. DE 2 <sup>EME</sup> CLASSE	35H	OUI	
P-C-ATTP2-03	ADJOINT TECH. TERR. PRINC. DE 2 <sup>EME</sup> CLASSE	35H	OUI	
P-C-ATTP2-04	ADJOINT TECH. TERR. PRINC. DE 2 <sup>EME</sup> CLASSE	35H	OUI	
P-C-ATTP2-05	ADJOINT TECH. TERR. PRINC. DE 2 <sup>EME</sup> CLASSE	35H	NON	
P-C-ATTP2-06	ADJOINT TECH. TERR. PRINC. DE 2 <sup>EME</sup> CLASSE	35H	NON	
P-C-ATT-01	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	35H	OUI	
P-C-ATT-02	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	35H	OUI	
P-C-ATT-03	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	35H	OUI	
P-C-ATT-04	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	35H	OUI	
P-C-ATT-05	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	35H	OUI	
P-C-ATT-06	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	35H	OUI	3-2
P-C-ATT-07	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	35H	OUI	3-2
P-C-ATT-08	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	35H	NON	
P-C-ATT-09	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	35H	NON	
<b>SOCIAL</b>				
P-C-ASEMP2-01	AG. SPÉC. ÉCO. MAT. PRINC. DE 2 <sup>EME</sup> CLASSE	35H	OUI	
<b>ANIMATION</b>				
P-C-ATA-01	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	35H	OUI	
P-C-ATA-02	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	35H	OUI	3-1
P-C-ATA-03	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	35H	OUI	3-1

## Annexe C : Tableau des effectifs non permanents.

ID	GRADE	DURÉE	DÉBUT	FIN	ECH. MAX.	POURVU	ART.
<b>ADMINISTRATIF</b>							
NP-C-AAT-01	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	35H	01/01/2020	31/12/2020	4	OUI	3
<b>ANIMATION</b>							
NP-C-ATA-01	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	35H	01/01/2020	31/12/2020	4	OUI	3
NP-C-ATA-02	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	10H	01/01/2020	31/12/2020	4	OUI	3
NP-C-ATA-03	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	10H	01/01/2020	31/12/2020	4	OUI	3
NP-C-ATA-04	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	6H	01/03/2020	31/12/2020	4	OUI	3

## APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE DE L'ANNÉE 2020.

Monsieur Raymond Minier, Maire, propose le budget primitif pour l'exercice budgétaire de l'année 2020 suivant :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 – CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	585 000,00 €	70 – PROD. DES SERV., DOM. ET VEN.	115 000,00 €
012 – CHARGES DE PERSONNEL ET F. ASS.	775 000,00 €	73 – IMPÔTS ET TAXES	920 000,00 €
014 – ATTÉNUATIONS DE PRODUITS.	45 000,00 €	74 – DOT., SUBV. ET PARTICIPATIONS	215 000,00 €
65 – AUTRES CH. DE GESTION COURANTES	100 000,00 €	75 – AUTRES PROD. DE GEST. COUR.	100 000,00 €
66 – CHARGES FINANCIÈRES	45 000,00 €	77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
022 – DÉPENSES IMPRÉVUES	0,00 €	013 – ATTÉNUATION DE CHARGES	0,00 €
023 – VIR. À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	002 – EXCÉD. DE FONCT. REPORTÉ	200 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 550 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 550 000,00 €</b>
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	135 000,00 €	001 – EXCÉD. D'INVESTISS. REPORTÉ	148 280,80 €
202001 – PLU	20 000,00 €	10 – DOTATIONS, FONDS DIVERS	191 719,20 €
202002 – BÂTIMENTS MUNICIPAUX	30 000,00 €	13 – SUBV. D'INVEST. REÇUES	0,00 €
202003 – ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX	20 000,00 €	16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	10 000,00 €
202004 – TERRAINS NUS MUNICIPAUX	25 000,00 €	023 – VIR. À LA SECTION D'INVEST.	0,00 €
202005 – VOIRIE	20 000,00 €		
202006 – RUE DU VINAIGRE	100 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>350 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>350 000,00 €</b>

Monsieur le Maire de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE, Raymond MINIER, achève cette dernière séance en s'exprimant sur sa satisfaction et l'honneur qu'il a éprouvé de travailler pendant 19 ans pour la commune. Il précise, en outre que le Conseil Municipal s'est réuni au cours de 185 séances au cours desquelles 1070 délibérations ont été prises. Il remercie enfin les Conseillers Municipaux pour leur participation à la chose publique de la commune et les Adjoints au Maire pour leur travail au cours de ces années.

## Résumé des délibérations du conseil municipal après les élections municipales du 15 mars 2020.

### ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur Olivier Coche-Dequéant est élu Maire de la commune de Saint Laurent de la Prée le 25 mai 2020.

### MODIFICATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le nombre d'adjoints au maire est passé de 3 à 5.

### ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE PAR SCRUTIN DE LISTE.

LISTE MENÉE PAR MADAME NICOLE CALVEZ	
POSTE	CONSEILLER
1 <sup>ER</sup> ADJOINT AU MAIRE	Madame Nicole CALVEZ
2 <sup>ÈME</sup> ADJOINT AU MAIRE	Monsieur Stéphane MARCHAND
3 <sup>ÈME</sup> ADJOINTE AU MAIRE	Madame Pierrette LEROY
4 <sup>ÈME</sup> ADJOINT AU MAIRE	Monsieur Jean-Jacques PETIT
5 <sup>ÈME</sup> ADJOINT AU MAIRE	Madame Annick POYART

### FIXATION ET RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE INDEMNITAIRE GLOBALE DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

FONCTION	TAUX MAXIMAL AUTORISÉ	MONTANTS BRUTS ANNUELS
MAIRE	51,6%	24 083,16 €
ADJOINT	19,8%	9 241,20 €

### DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

En vertu de l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la Commune, le Maire détient d'une part des pouvoirs propres (police municipale, autorisations du sol, gestion du personnel notamment), d'autre part des compétences qui peuvent lui être déléguées par le Conseil Municipal sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal consent au Maire les délégations exposées sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### INSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES OBLIGATOIRES.

#### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Mmes Annick POYART, Sandra FIÈVRE, M. Jérôme JEAMMET.

Suppléants : Mmes Nicole CALVEZ, Christelle TEXIER, M. Laurent BROUSSE

#### COMMISSION DE DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Titulaires : Mmes Annick POYART, Sandra FIÈVRE, M. Jérôme JEAMMET.

Suppléants : Mmes Nicole CALVEZ, Christelle TEXIER, M. Laurent BROUSSE

#### COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Titulaire : Mme Denise LHOMME Suppléant : M. Jean-Claude HAY

### INSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES FACULTATIVES

Les membres des commissions communales facultatives sont repris dans la composition du conseil municipal pages 2, 3 et 4.

### ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE.

MM. Olivier COCHE-DEQUÉANT, Jean-Jacques PETIT

### ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL.

MM. Jean-Jacques PETIT, Stéphane MARCHAND

### ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT INFORMATIQUE DE CHARENTE-MARITIME – SOLURIS

MM. Yoann DUBOSCQ, Laurent BROUSSE, Jérôme JEAMMET

### ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DE CUISINE DE ROCHEFORT OCÉAN

Mmes. Pierrette LEROY, Guylaine ROBELET

### FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ce nombre ne saurait être inférieur à huit et peut aller jusqu'à seize, sachant que le Maire est président de droit.

Le Conseil Municipal décide de porter à 5 membres élus et 5 membres nommés soit 10 le nombre de membres au CCAS.

### ÉLECTION DES MEMBRES ÉLUS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mmes. Nicole CALVEZ, Guylaine ROBELET, Sandra ADDE, Pierrette LEROY, M. Thomas ROBELET

### DEMANDE DE CONSTITUTION DE COMMISSIONS SYNDICALES POUR ADMINISTRER LES BIENS DE SECTIONS DE COMMUNE.

Le Conseil Municipal décide de porter une demande au représentant de l'État dans le département, la constitution des comités syndicaux pour les biens de section de communes présentés ci-dessus.

SECTION	PARCELLE	SURFACE
SECTION DE LA BARRE	AC 200	1228 m <sup>2</sup>
	AD 086	1285 m <sup>2</sup>
SECTION DE LA BOUILLERIE	AH 120	2172 m <sup>2</sup>
	AI 146	56 m <sup>2</sup>
SECTION DE LA TUINIÈRE	AC 159	1216 m <sup>2</sup>
	AC 162	41 m <sup>2</sup>
SECTION DES GRANGES	AC 035	2076 m <sup>2</sup>
SECTION DE TOUCHELONGE	AA 091	396 m <sup>2</sup>
	AA 108	298 m <sup>2</sup>
	AA 109	335 m <sup>2</sup>
SECTION DE LA BASSE ROCHE	C 3039	245 m <sup>2</sup>
	C 3038	4 m <sup>2</sup>
	C 0081	75 m <sup>2</sup>
SECTION DE LA HAUTE ROCHE	C 0144	475 m <sup>2</sup>
	C 0151	735 m <sup>2</sup>

**DEMANDE DE MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES.**

Selon le décret de 2017, il revient au Conseil Municipal, sur avis du Conseil d'École, de se prononcer sur les rythmes scolaires de l'année à venir.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b>	8H30 – 11H45	8H30 – 11H45	8H30 – 11H45	8H30 – 11H45
<b>APRÈS-MIDI</b>	13H45 – 16H30	13H45 – 16H30	13H45 – 16H30	13H45 – 16H30

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2020 (RENOUVELLEMENT DE LA SÉRIE 2 DU SENAT).**

Titulaires : Mmes Pierrette Leroy, Christelle Texier, MM. Olivier Coche-Dequéant, Stéphane Marchand, Clément Veis.

Suppléants : Mmes Nicole Calvez, Annick Poyart, M. Jean-Jacques Petit.

*L'intégralité des délibérations du conseil municipal est consultable en mairie ou sur son site Internet.*